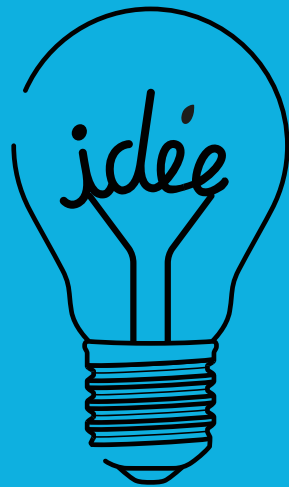


Les dix mots sont choisis, chaque année, par les différents partenaires francophones sont :

- “
- ACCENT
 - BAGOU
 - GRIOT
 - JACTANCE
 - OHÉ
 - PLACOTER
 - SUSURRER
 - TRUCULENT
 - VOIX
 - VOLUBILE
- ”



À VOTRE TOUR DE
VOUS INSPIRER DE
CES MOTS POUR
DONNER LIBRE
COURS À VOTRE
IMAGINATION !

Dans le cadre de la Journée Internationale de la Francophonie (20 mars 2018), le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur et la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco organisent un concours de la Francophonie.

La nouvelle édition "Dis-moi dix mots sur tous les tons" invite chacun à s'interroger sur les multiples usages de la parole.

Parler, c'est mobiliser la voix, le ton, l'accent : autant de ressources qui créent un espace de liberté où l'improvisation a toute sa place.

Parler, c'est mettre son corps en jeu... et en scène ! S'exprimer en public constitue pour chacun un défi qui favorise non seulement la maîtrise de la langue, mais aussi l'estime de soi. Parler, c'est partager. Dans une démocratie, il s'agit d'argumenter pour convaincre, en un débat respectueux des positions des autres où la parole va de pair avec l'écoute. Parler, c'est transmettre, par la voie de la littérature.

Col·labora :



Concours



Per a més informació:

Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Av. Rocafort, 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria
Tel. 743 300



Govern d'Andorra

BASES DU CONCOURS

Ce concours invite tous les élèves d'une classe ou un groupe d'élèves à réaliser une production littéraire qui obligatoirement doit utiliser des « mots clés » proposés.

1. Le concours qui s'adresse aux élèves de 8 à 14 ans des trois systèmes éducatifs du pays, se décompose en trois catégories :

“ Catégorie A

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « SEGON CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
 - SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CE2 ET CM1
 - SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « TERCERO Y CUARTO DE PRIMARIA »
- ”

“ Catégorie B

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « TERCER CICLE DE PRIMERA ENSENYANÇA »
 - SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CM2 ET SIXIÈME
 - SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « QUINTO Y SEXTO DE PRIMARIA »
- ”

“ Catégorie C

- SYSTÈME ÉDUCATIF ANDORRAN : « PRIMER I SEGON CURS DE 1R CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA I PRIMER DE 2N CICLE DE SEGONA ENSENYANÇA »
 - SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS : CLASSES DE CINQUIÈME ET QUATRIÈME ET TROISIÈME
 - SYSTÈME ÉDUCATIF ESPAGNOL : « “PRIMERO, SEGUNDO Y TERCERO DE LA ESO »
- ”

Les catégories A et B sont invitées à réaliser collectivement une production littéraire, à partir de la thématique et de six mots choisis.

2. La production littéraire (catégorie C), à partir de la thématique et des dix mots choisis, doit être tapée à l'ordinateur en caractère Arial, taille 12, en double interligne et justifié. Elle ne doit pas dépasser deux pages format A4.

Les marges latérales, inférieures et supérieures doivent mesurer trois centimètres. Les productions devront être anonymes.

Les productions ne remplissant pas les conditions décrites ci-dessus ne seront pas prises en compte.

Chaque production sera mise dans une enveloppe format A4 qui devra mentionner le nom du concours « Concours national de la francophonie 2018. Dis-moi des mots sur tous les tons ».

3. Cette première enveloppe devra contenir, en plus de la production littéraire, une deuxième enveloppe fermée, de format plus petit.

Sur cette deuxième enveloppe devra figurer le nom du système éducatif et la catégorie dans laquelle participe la classe (A/B/C).

A l'intérieur de l'enveloppe il faudra insérer :

- le cours (selon chaque système éducatif).
- le nom de la classe (selon chaque système éducatif).
- le nom et l'adresse de l'école.
- le nom de l'enseignant qui a réalisé le travail.

4. Les productions littéraires devront être déposées au plus tard, le 4 mai 2018 avant 14.30 heures, à l'adresse suivante :

**Ministeri d'Educació i Ensenyament Superior
Departament de Sistemes Educatius
i Serveis Escolars
Av. Rocafort 21-23, edifici el Molí
AD600 Sant Julià de Lòria**

5. Le jury sera composé de deux enseignants, un, issu de l'enseignement primaire, le second, de l'enseignement secondaire, d'un représentant du Ministère de l'Education et de l'Enseignement Supérieur et d'un représentant de la Commission Nationale Andorrane pour l'Unesco.

6. Le groupe d'élèves ou la classe distingués dans chacune des catégories recevront un diplôme et gagneront un prix d'une valeur de 200 €. Des mentions spéciales pourront être attribuées par le jury.

Toute participation suppose l'acceptation du règlement de ce concours.

À votre tour de vous inspirer de ces mots pour donner libre cours à votre imagination !